

L'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe... : ...À quoi et qui sert-elle?

Autor(en): **Eberhart, Hans / Birchler, Norberto**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe...

... A quoi et qui sert-elle?

Chaque année les ministres des affaires étrangères des 55 Etats membres de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) se réunissent pour le Conseil des ministres. L'avant-dernier a eu lieu à Bucarest en décembre 2001 et le dernier à Porto (Portugal) en décembre 2002. Bien que de tels événements et d'autres instances aboutissent à d'importants résultats de politique de sécurité, peu de citoyennes et de citoyens appréhendent quels sont le rôle et les résultats de cette organisation, dans un espace stratégique qui s'étend de Vancouver à Vladivostok.

■ **Hans Eberhart
et Norberto Birchler**¹

Il existe sur sa spécificité et ses effets une quantité de préjugés: organisation opaque pour diplomates introvertis et gaspillant leur temps, tigre de papier inopérant, organisation sans pouvoir, qui va se fondre petit à petit dans une OTAN ou une Union européenne qui s'élargissent. Ce qu'elle produit et pour qui elle agit n'est traité que superficiellement par les médias. Peu d'hommes politiques et de militaires engagés dans la politique de sécurité prennent le temps d'analyser et d'utiliser son potentiel.

Organisation régionale pour le maintien de la paix et de la sécurité

Qu'est donc l'OSCE? C'est la réunion de 55 Etats membres d'Europe, d'Amérique du Nord et des anciennes républiques

soviétiques. Dans l'intérêt des peuples et des Etats qui la composent, en collaboration avec l'OTAN, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et la Communauté des Etats indépendants, elle contribue à l'amélioration des relations entre les Etats, à la paix, à la sécurité et à la stabilité. Elle est une organisation régionale au sens du chapitre VIII de la Charte des Nations unies. En outre grâce à ses instruments d'alarme précoce, de prévention des conflits, de gestion des crises et pour la normalisation post-confliktuelle, elle possède une utilité civilisatrice, ce terme étant entendu ici dans le sens de mise en place d'un monde plus paisible, plus juste et plus humain.

Qu'est-ce que l'OSCE fait concrètement dans le domaine de la politique de sécurité? Elle s'efforce d'améliorer la confiance, la promotion des droits de base, le progrès social et économique. Renforcement, de Vancouver à Vladivostok,

de la communauté des valeurs: on peut ainsi résumer son action. L'OSCE a donc une approche globale et coopérative des questions relatives à la sécurité. Son champ d'action est très large et englobe le contrôle des armements, les droits de l'homme, la démocratisation, les besoins économiques et écologiques, recouvrant ainsi l'ensemble des trois «paniers» d'Helsinki.

Activités principales

Dimension politico-militaire. – L'OSCE est impensable sans le contrôle des armements et les mesures de confiance et de sécurité (MDCS). Tous les accords signés (Document de Vienne sur les MDCS, Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe [CFE], Accords sur les articles II, IV et V de l'Annexe 1B du Traité de paix de Dayton), qu'ils soient politiquement ou juridiquement contraignants contribuent à l'ouverture, à la trans-

¹Hans Eberhart et Norberto Birchler travaillent à la Section de la maîtrise eurorégionale des armements et du désarmement (section MEAD)/Groupe pour la promotion de la paix et de la coopération en matière de sécurité (Grppcs)/Etat-Major général, à Berne. Hans Eberhart est le conseiller militaire de la délégué suisse auprès de l'OSCE. Le texte a été rédigé en décembre 2002.

parence et à la prévisibilité concernant les forces armées, les effectifs et les activités militaires; ils renforcent donc la confiance entre les Etats, ainsi que la sécurité. Les échanges annuels d'informations militaires, voulus par les Etats participants, sont contrôlés par les représentants des forces armées de façon précise et selon des modalités reconnues. Des cours de formation militaire pour la mise en œuvre des traités (par exemple sur le Code de conduite relatif aux aspects militaires de la sécurité ou sur le Document sur les armes légères et de petit calibre) améliorent les connaissances réciproques sur les forces armées et permettent ainsi d'engranger de nombreuses et utiles expériences.

Dimension humaine. – L'OSCE dispose du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH). Ce bureau s'occupe du soutien et de l'observation d'élections, comme ils ont été récemment menés au Kosovo, en République fédérale de Yougoslavie et en Macédoine. Rien que pour l'année 2000, il y a eu treize missions d'observations d'élections. Ceci a évidemment eu un impact sur l'organisation et l'exécution correcte de ces élections et a donc favorisé le processus démocratique. L'OSCE développe aussi, en collaboration avec les gouvernements et les parlements, des centres nationaux responsables pour les élections et les Droits de l'homme et met à disposition une aide technique pour les instituts de droit national. Et il ne faut pas oublier le Haut-commissariat pour les minori-



Briefing d'introduction lors de la visite de l'aérodrome de Sion, automne 2000. (Photo EMG)

tés nationales, qui s'efforce de désamorcer les problèmes en relation avec les minorités (pays baltes, Balkans, Asie centrale), particulièrement en ce qui concerne l'enseignement des langues de ces dernières et les possibilités d'étude des minorités. Ainsi, en Macédoine, Roumanie, Estonie et Lettonie, toute une série de décrets ont été émis, pour mettre en pratique les conseils du Haut-commissaire.

Dimension économique. – Les missions de l'OSCE, entre autres celles en Bosnie-Herzégovine, en République fédérale de Yougoslavie, ou les centres de l'OSCE en Asie centrale et dans le Caucase sont indispensables. Ils soutiennent sur place les gouvernements et les organisations non-gouvernementales lors de la recherche de solutions aux conflits internes ou lors de la mise en route de la démocratie ou d'une économie de marché. Le Coordinateur

pour les activités économiques et écologiques se penche sur des problèmes comme la corruption et le crime organisé, afin de renforcer le système légal national ou les institutions économiques.

Comprendre l'OSCE dans sa spécificité

Pour quelle raison l'OSCE est-elle mal cotée dans l'opinion publique? Elle est moins connue que l'OTAN ou l'Union européenne mais, en fait, cela importe peu. Si l'OSCE se fait peu de publicité, cela est lié intimement à sa façon de travailler: comme instrument diplomatique des représentants des Etats participants, l'OSCE n'est pas intéressée à mettre sous les feux de la rampe le processus discret de solution des problèmes et des conflits.

Trop d'intérêts sont en jeu: la complexité des processus

pour trouver une solution, les intérêts des gouvernements, le prestige des diplomates, etc. La situation est cependant différente si des valeurs de bases de l'OSCE sont bafouées, par exemple lors d'élections ou si des traités ne sont pas respectés. Dans ce cas, les partenaires pour la coopération, si nécessaire les opinions publiques des Etats concernés, doivent être informés, aussi rapidement et ouvertement que possible. Il faut aussi tenir compte du fait que l'OSCE est, dans le domaine des médias, une organisation sous dotée. A l'OTAN, plus de 50 collaborateurs travaillent dans le domaine de la commu-

nication et de l'information, alors qu'à l'OSCE, ce chiffre est à peine de 10 personnes.

Ce qui est cependant d'une importance stratégique bien plus relevante aussi bien pour l'OSCE que pour la Suisse, c'est le fait que nous avons à faire à une architecture de sécurité européenne qui subit un changement qualitatif: en effet avec l'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne, une partie des domaines d'action qui relevaient de la compétence de l'OSCE ont été repris par celles-ci. Une partie des activités qui se déroulent dans le cadre du Partenariat euro-atlan-

tique ou du Partenariat pour la paix pourraient tout aussi bien se dérouler dans le cadre de l'OSCE. Que cela ne soit pas le cas est dû à un déplacement des intérêts stratégiques de l'Alliance et des Etats candidats.

Défis futurs

Il s'agit d'adapter l'Agenda de politique de sécurité de l'OSCE et de la repositionner. Quelles sont les actions à entreprendre dans cette situation? Premièrement, l'OSCE doit faire respecter à tout prix son acquis. C'est justement dans le domaine politico-militaire, dans le cadre des accords de contrôle des armements que l'on a le plus tendance, ici et là, à s'endormir sur ses lauriers. Il faut veiller attentivement à l'application pratique, complète et correcte, de façon à ce que ces accords ne perdent pas de leur valeur et de leur signification, qu'ils gardent leur importance pour la sécurité et la stabilité.

Cela est possible grâce aux conférences et débats périodiques sur l'implémentation, dans lesquels la Suisse s'engage pour le respect et l'application des obligations contractés par les Etats participants. Cela implique cependant qu'en tant qu'Etat contractant, la Suisse satisfasse à ses obligations de façon crédible, partant des ressources en personnel et en compétences.

Deuxièmement, les conflits dit «gelés» peuvent être traités dans la durée, sur la base des avantages comparatifs de l'OSCE, sans risquer de passer à côté d'un défi naissant. Grâce à son

La contribution suisse à l'OSCE: concrète et durable

- Mise en œuvre, par exemple, des obligations découlant du Document de Vienne 1999 sur les mesures de confiance et de sécurité, du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, du Document sur les armes légères et de petit calibre.
- Renforcement de la démocratie et des institutions, notamment par l'envoi d'observateurs lors d'élections.
- Contributions financière ou en personnel à différentes missions (Skopje, Kosovo, etc.), à des projets comme l'Université albanaise de Tetovo (Macédoine), inspections des armées des Entités en Bosnie-Herzégovine, et au Bureau des institutions démocratiques et des Droits de l'homme (BIDDH).
- Contribution pour un montant de 630000 francs à divers projets du BIDDH en Albanie, au Monténégro, en Bélarus, en Tchétchénie et au Tadjikistan, ainsi qu'au fonds pour la lutte contre le trafic de personnes.
- Présence suisse à des postes importants de l'organisation: chef du bureau de l'OSCE en Azerbadjan (ambassadeur P. Burkhard) ou chef du *High Level Planning Group* (Colonel P. Hodel).
- Contribution régulière au budget de l'OSCE (309 millions de francs): pour 2001, 9 millions. A cela s'ajoutent d'autres contributions volontaires pour un montant total de 9 millions, dont 5 pour des missions d'experts.

caractère régional, mais néanmoins géographiquement très étendu, l'OSCE a un intérêt à promouvoir un ordre humanitaire et démocratique dans les Balkans, en Russie, dans les Etats du Caucase et d'Asie centrale, à réduire de façon pacifique les potentiels de conflits. Elle reste ainsi, également dans le domaine militaire, une organisation discrète, travaillant aussi bien sur la sécurité intérieure que sur la sécurité extérieure. La résolution pacifique des conflits est et reste, particulièrement lorsqu'elle demande beaucoup d'efforts et d'énergie, une activité peu spectaculaire.



Elections à Banja à Rahovec/Orahovac : élection du Parlement au Kosovo, 17 novembre 2001. (Photo: Lubomir Kotek/OSCE)

Troisièmement, l'OSCE devrait, dans le domaine de la prévention et de la résolution

des conflits, repenser sa stratégie en relation avec ses champs d'activité, ses ressources et ses méthodes de travail. Il s'agit d'ancrer son rôle et ses devoirs dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Cette mission globale pourrait être couronnée par un sommet, qui se tiendrait à fin 2003. L'OSCE a, sur la base de la sécurité globale, le principe de l'indivisibilité de la sécurité et sa finalité normative, plusieurs atouts en main qui font que, malgré des tendances à la marginalisation dus aux processus d'élargissement cités plus haut, elle n'est pas encore devenue obsolète.

Si l'OSCE réussit ici, alors elle restera un élément irremplaçable et réfutera l'axiome du poète et publiciste Karl Krause, qui soutenait que: «Die Diplomatie ist ein Schachspiel, bei dem die Völker matt gesetzt werden.»²

Bibliographie

- «*La sécurité par la coopération*»: Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse (RAPOLSEC 2000) du 7 juin 1999, entre autres chap. 3.2.2.
- «*Présence et coopération*»: la sauvegarde des intérêts dans un monde en cours d'intégration: Rapport sur la politique extérieure 2000 du 15 novembre 2000, entre autres chap. 2.
- Victor-Yves Ghebali: «*La diplomatie de la détente: la CSCE, d'Helsinki à Vienne (1973-1989)*», Organisation internationale et relations internationales, t. 18, Bruxelles 1989.
- Victor-Yves Ghebali: «*L'OSCE dans l'Europe post-communiste, 1990-1996. Vers une identité paneuropéenne de sécurité*», Organisation internationale et relations internationales, t. 37, Bruxelles 1996.
- *Schweizerische Militärpolitik der Zukunft. Sicherheitsgewinn durch stärkeres internationales Engagement*. Publié sous la direction de Hans Eberhart et Albert A. Stahel. Zürich 2000; entre autres les contributions de Raimund Kunz (pp. 89-103) et Hans Eberhart (pp. 127-151).
- Site internet de l'OSZE: <http://www.osce.org>.

² Karl Krause: *Sätze und Gegensätze*; Frankfurt am Main/Wien/Zürich 2002; p. 78: «La diplomatie est une partie d'échec, où les peuples sont mis mat.» (traduit librement par le co-auteur du présent article).